



Liquidation des biens et second mariage

Par **jo1256**, le **01/03/2016** à **15:57**

Bonjour,

Je suis divorcé depuis 5 ans mais la liquidation des biens n'a toujours pas été prononcée.

J'aimerais savoir si dans le cas où je me remarierai sous le régime de la communauté, le produit de la liquidation du mariage précédent va-t-il faire partie des biens de la communauté du second mariage.

Je me pose cette question car la liquidation sera selon toute vraisemblance faite après la date du second mariage.

Ou alors dois-je aller vers un régime de séparation des biens?

Merci pour votre aide.

Cordialement

Par **youris**, le **01/03/2016** à **17:55**

bonjour,

avis personnel, les biens sont actuellement en indivision avec votre ex, quand la liquidation de la communauté et le partage seront faits, certains biens deviendront vos biens propres puisqu'ils ne sont pas des acquêts de la communauté.

salutations